





Compte-rendu de la visite chez David Galland – 03/04/18 – Herbo Bio Méditerranée

Animation et rédaction : Mégane Véchambre, conseillère PPAM – Agribio 04 (conseillerppam@bio-provence.org)

David Galland a fait l'objet d'une fiche « Ferme Ressource », élaborée par le CRIEPPAM : http://www.cpparm.org/publications/fiches-fermes-ressources/.

Description globale de l'exploitation :

Atelier élevage ovin + atelier PPAM. SAU : 40 ha cultivables + 40 ha de parcours. Installé en 2008, en bio depuis 2013. Répartition du chiffre d'affaire :

- Atelier ovin (agneaux vendus en vente directe): 60%
- Atelier PPAM (thym, sarriette, origan): 20%
- Atelier grandes cultures (pois-chiche, petit épeautre) : 20%

Main d'œuvre : seul + 1 saisonnier du 15 avril à septembre (foin, récoltes PPAM, entretien), aimerait trouver un associé. Le choix de double activité élevage-PPAM n'est pas lié à une complémentarité en termes de calendrier de travail car l'élevage nécessite quasiment la même quantité de travail toute l'année. Par contre, c'est complémentaire dans le système de production par rapport à la fertilisation (apport de fumier + rotation des PPAM avec des prairies). Pour ceux qui n'ont pas d'atelier d'élevage, il est toujours possible d'implanter des prairies et de vendre la fauche, ainsi que d'acheter du fumier et/ou des engrais organiques.

L'atelier PPAM:

3 ha depuis 2-3 ans, thym, sarriette et origan (romarin abandonné à cause du gel). Production : environ 4T/an.

La <u>rotation</u> de cultures est essentielle en PPAM, notamment pour gérer les adventices. Les PPAM alternent ici avec les céréales et la luzerne. Ex. de rotation pratiquée sur la ferme : blé > orge (brebis) > prairie de ray-grass-luzerne (2-3 ans) > thym (5-6 ans). Il faut selon David minimum <u>4 ans entre 2 PPAM</u>. C'est le salissement de la parcelle qui est le principal critère de retournement. Il faut donc être particulièrement vigilant pour des porteurs de projet qui souhaitent développer les PPAM sur les « mauvaises » terres, les terres incultes, avec beaucoup d'adventices au départ (les 4 plantes les plus difficiles à gérer étant : liseron, chardon, prêle et chiendent). Une telle rotation implique donc de <u>multiplier par 3, voire 4</u> la surface de PPAM pour obtenir la surface totale nécessaire, soit, pour 5 ha de PPAM, 20 ha ! David travaille sur un îlot de 11 ha au total pour les PPAM (dont 2-3 ha cultivés en PPAM), cf. photo.

Et même si la rotation a été respectée et la parcelle binée, le désherbage manuel est <u>toujours</u> indispensable et peut représenter une somme d'heures très importante, par ex. ici 190 h/ha pour l'origan en 2017.



Figure 1: Ilot destiné aux PPAM (11 ha)







Commercialisation: 100% de vente en gros (coopérative Les Aromates de Provence): 90 % de la production (8 à 10 €/kg en sortie de batteuse): la coopérative s'engage (pas de contrat) à fournir les plants et le producteur est tenu d'apporter sa récolte. Un petit peu de vente directe (1 pot de 40g tous les 6 mois).



Figure 2: Conditionnement pour la vente directe

NB Les Aromates de Provence : regroupe une 20aine de producteurs actuellement. Produits recherchés : thym, romarin, sarriette, origan + un peu se sauge et basilic. Uniquement de la feuille séchée pour le culinaire. C'est la coopérative qui s'occupe à 100% de la commercialisation. Le producteur paie les frais de fonctionnement. Il n'y a pas officiellement de quantité minimale pour intégrer la coopérative, cela se joue plus selon David sur une question de professionnalisme/fiabilité/sérieux. Analyses réalisées sur le produit : bactériologique, pesticides et taux d'huile essentielle (il existe notamment des seuils minimums pour le Label Rouge).

Les pratiques (temps de travail en italique) :

Les investissements en matériel :

Le détail des investissements spécifiques à l'atelier PPAM est donné dans la fiche Ferme Ressource. A noter que, pour un porteur projet, un tel atelier nécessite a minima d'avoir un hangar (minimum 20 000€) avec électricité (séchage) et de la place autour pour certaines opérations comme le battage, mais aussi pour stocker les bigs-bags. C'est l'une des contraintes de travailler en coopérative car le produit est stocké à la ferme avant que la coopérative ne puisse le trier, ce qui implique de la surface et de bonnes conditions de stockage (humidité, animaux, etc.). Selon David, cela ne pose pas de problème de travailler avec du matériel « vétuste » (c'est son cas), à condition d'être « bon au champ ».



Figure 3: Hangar abritant le séchoir, la batteuse et le stockage (big-bags)







Les principaux points de l'ITK – exemple du thym :

- Choix de la parcelle (quelle que soit la culture) : bien drainant (éviter les mouillères), pas de vivaces (chardon, prêle, etc.), précédent cultural de type légumineuse/prairie (ici prairie de luzerne pendant 3 ans, labourée)
- Apport de 20T/ha de fumier composté (1h/ha) + labour à l'automne (4h/ha)
- Apport d'engrais organique bio annuellement (mars-avril) avant un binage (40 U N)
- Reprise au printemps : 2 passages de griffon (1h/ha par passage) + herse rotative (2h/ha)
- Plantation début mai (20h/ha en mini-mottes, à 2 en mono-rang ou 3 en double-rang / si racines nues : compter 20h de préparation en plus, à 3)

NB plantation:

- En double-rang au départ du fait du manque de place dans l'assolement pour les PPAM, puis choix du mono-rang car plus facile à désherber.
- Choix des plants en mini-mottes car plus difficile de trouver des plants racines nues bio + surcoût des mini-mottes amorti par le temps de préparation des plants en moins. MAIS les racines nues restent le mieux en conditions sèches.
- Sens de plantation: au départ dans le sens de la pente mais érosion, désormais perpendiculairement à la pente mais créé des « escaliers » (cf. photo) qui peuvent rendre plus difficile le passage des machines (binage)



Figure 4: "Escaliers" sur une culture de thym double-rang liés à l'érosion (rangs perpendiculaires à la pente)

- Binage (entre 3 et 6 passages en phase croisière), entretien manuel (environ 180 h/ha) et irrigation
- Récolte : pas de récolte la 1^{ère} année. Derniers passages fertilisation/binage pour récolte au fin mai-début juin (plus précoce en colline) (1j/ha (8h) seul (en comptant la mise au séchoir). Coupe idéale à 8-10 cm (compromis entre ne pas gaspiller et ne pas trop scalper la plante)









Figure 5: Faucheuse auto-chargeuse (à foin) pour la récolte

La récolte s'effectue avant ou au tout début de la floraison, quand le taux d'huile essentielle est élevé mais qu'il n'y a pas encore les hampes florales (à l'inverse de la récolte pour distiller qui s'effectue à pleine floraison).

- Séchage : ventilation à l'air ambiant pendant 5 à 10 jours
- Battage (juin): 10h/ha
- Binage de nouveau en juillet pour : continuer à garder la parcelle propre (ce qui conditionnera la récolte de l'année suivante) et couper l'herbe et limiter les pertes en eau par remontées capillaires (« un binage vaut deux arrosages »)
- Apport de 300 kg/ ha de 10-0-0 fin août pour favoriser la reprise au printemps
- Binage et piochage à la main septembre.

Le <u>DESHERBAG</u>E est l'élément central de l'itinéraire technique, surtout car les PPAM sont des plantes à croissance lente. Globalement, il faut compter 5 passages/an pour le binage (griffon + pioche), sans compter la herse étrille. NB : David n'utilise pas de bineuse avec ailes Bathelier du fait de plants trop rapprochés.

Les quelques différences pour :

- La sarriette : idem mais récolte plus tardive, en juillet. C'est l'espèce que David trouve la plus facile en culture.
- L'origan: 1^{ère} récolte entre juin-juillet (parfois août), 2^{ème} en septembre (souvent la plus belle), les 2 récoltes impliquant une irrigation régulière (+ fertilisation et binage). Le binage est particulièrement manuel (donc long), ce qui en fait la culture la plus compliquée à gérer.

Pour les deux : 1 passage de broyeur à l'hiver, quand les plantes sont encore au repos végétatif (aspect sec), avant que la végétation ne reparte.

Cultiver ces trois plantes (thym, sarriette et origan) qui se récoltent les unes à la suite des autres permet d'étaler l'utilisation du séchoir (il faudrait dimensionner le séchoir autrement s'il ne cultivait qu'une seule plante).









Figure 6: Culture d'origan en mono-rang

Quelques indications de rendements (feuille mondée) et chiffres d'affaire :

- Thym : 1200 kg/ha → 5000 €/ha - Sarriette : 2T/ha → 4000 €/ha

Origan: 1000 kg/ha à la 1^{ère} récolte et 1000 kg/ha à la 2^{ème} (d'où l'intérêt d'aller chercher les deux coupes) →
6000 €/ha

En termes de chiffre d'affaire, il faut compter sur une fourchette de 5000 a 8000 € par ha.

L'irrigation (souvent négligée) :

Par ex. par des personnes qui souhaitent développer des PPAM spécifiquement pour valoriser des terres au sec. Précieuse à la plantation et les 1ers mois de vie de la culture! Quasiment indispensable selon David. Ex. origan (2 récoltes): 30 mm tous les 15 jours.

Principaux ravageurs : 1 attaque d'arimas et de chenilles défoliatrices la même année, mais plus du tout après. David estime que c'est l'un des avantages (le peu de ravageurs) de ces cultures. Un peu de botrytis sur l'origan.

Pré-transformation : séchage et battage

Séchage:

- Attention à <u>bien calibrer la capacité du séchoir avec les surfaces en culture</u>. David travaille avec environ 50 m² de séchoir pour 3 ha, ce qui lui laisse une bonne marge de manœuvre.
- Limiter au max le temps entre la récolte et la ventilation, nettoyage systématique de l'intégralité du séchoir avant une récolte car produit alimentaire soumis à des analyses bactériologiques (dépend du débouché) + utilisation de chaussures spécifiques
- Etaler de manière uniforme et bien regarder dès le début s'il y a des endroits où ça reste plus humide que le reste. Si c'est le cas : retourner/brasser. Le faire dans tous les cas 1 à 2 fois sur la dizaine de jours de séchage.

Attention, pendant le séchage, au <u>bruit des ventilateurs</u> (peut poser problème avec le voisinage et être fatigant pour soimême à la longue).

Battage:

- Adaptation d'une batteuse à céréales, moteur thermique (un moteur électrique serait moins bruyant et moins polluant)

Le séchage et le battage nécessitent un réel savoir-faire, donc il faut penser à prévoir de la formation.









Figure 7: Moissonneuse-batteuse adaptée pour le battage des PPAM

Vision / conseils:

Différents profils de producteurs de PPAM:

- Ceux pour lesquels les PPAM sont un atelier de diversification, notamment pour des viticulteurs quand la vigne se porte mal. A l'inverse, si la vigne se porte bien, les producteurs se désintéressent des PPAM. Attention cependant à ne pas négliger le soin apporté aux cultures du fait que ce ne soit pas l'atelier principal.
- Ceux pour lesquels les PPAM sont l'atelier principal, comme c'est le cas pour de nombreux porteurs de projet actuellement qui souhaitent s'installer sur de petites surfaces.

Question de la rentabilité d'un atelier PPAM :

David estime son atelier PPAM de 3 ha rentable car il utilise du vieux matériel qui ne lui a pas coûté cher et qu'il a luimême adapté, mais il souligne quand même l'importance d'être mécanisé.